



COMMUNE DE FENAIN
Canton de Sin-le-Noble
Arrondissement de Douai

COMMUNE DE FENAIN

Canton de Sin Le Noble – Arrondissement de Douai

CONSEIL MUNICIPAL

Extrait du registre des délibérations

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 059-215902271-20260424-D_2026_020-DE

N° 2026-020

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre avril, à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le dix avril deux mille vingt-six, s'est réuni à la salle du conseil en séance publique.

Etaient présents : Fabien BOURIEZ, Marie-Yacinthe BRASSART, Noël POIGNARD, Nadine DELBOUILLE, Daniel GAMBIEZ, Marjorie ANSELMET JACQMART, Alain GOURMAUD, Joëlle MONCEAU, Marie Françoise DUPONT, Claude VERBEKE, Eddy TISON, Magali MROCZKOWSKI, Pierre-Yves ANSELMET, Benoît DERACHE, Aurélie MOREAU, Cécile CARUSI, Fabien LEPREUX, Nina DALTO, Marie RANDOUR, Rudy BILLERET, Sadia SCHULZ, Olivier BRUNIAU, Marc BACQUART, Mélinda LECOEVRE, Gaëlle BRASSENS.

Excusés : Eric MOREAU ayant donné procuration à Fabien BOURIEZ, Emeric DUMONTET ayant donné procuration à Alain GOURMAUD, Rémy BELLOIS ayant donné procuration à Daniel GAMBIEZ, Edith VILLAIN ayant donné procuration à Noel POIGNARD.

Secrétaire de séance : Marie-Yacinthe BRASSART.

Nombre de conseillers En exercice : 29 Présents : 15 Pouvoirs : 3 Votants : 18 Pour : 15 Contre : 0 Abstention(s) : 3	Objet : Subventions aux associations 2026
---	--

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport d'orientation budgétaire présenté en conseil municipal lors de la séance du 13 février 2026,

Considérant que l'attribution des subventions aux associations fait l'objet d'un travail préparatoire d'analyse de l'activité, du bilan de l'exercice précédent et du budget prévisionnel des associations qui sollicitent la subvention de fonctionnement,

Vu le projet de tableau d'attribution annexé à la note de synthèse du conseil municipal,

Vu la présentation des subventions proposées aux associations,

N'ont pas participé au vote les présidents et trésoriers des associations concernées. Quinze conseillers municipaux ont pris part aux débats et au vote, à savoir : Fabien BOURIEZ, Marie-Yacinthe BRASSART, Marie DUPONT, Fabien LEPREUX, Rudy BILLERET, Mélinda LECOEVRE, Gaëlle BRASSENS, Cécile CARUSI, Eddy TISON, Magali MROCZKOWSKI, Aurélie MOREAU, Noel POIGNARD, Marjorie ANSELMET, Daniel GAMBIEZ, Nadine DELBOUILLE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 15 votes pour LECOEUVRE, Gaëlle BRASSENS, Rudy BILLERET), fixe comme suit le associations :

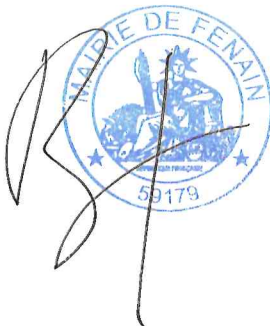
Sociétés locales	
Air et Loisirs	718,00 €
L'Ile aux enfants	156,00 €
Amicale laïque Centre	7 000,00 €
grand prix Emile Broutin - course cycliste-	1 500,00 €
Cyclo-Club de Fenain	1 608,00 €
Amicale Saint-Hubert chasse	300,00 €
Cercle jeux échecs	401,00 €
Fenain Espérance Sportive	7 500,00 €
Fenain et son Histoire	306,00 €
Judo-Club de Fenain	801,00 €
Local Unique colombophile	1 500,00 €
FS Bad Fenain Somain	1 000,00 €
FORME ET SANTE	156,00 €
CREA'MILLE	200,00 €
Les PadNoms	156,00 €
Natur'Ailes Terre Happy	156,00 €
Les p'tits loups de l'école des Tilleuls	156,00 €
Ensemble Vocal En Chants Tiers Permanents	1 530,00 €
DIVERS	
DDEN	150,00 €
Secours Catholique	150,00 €
Amicale des donneurs de sang	108,00 €
Secours Populaire Somain	1 150,00 €
Restos du Cœur	1 500,00 €
Nouvelles Associations et Demandes Exceptionnelles	
OMS	155,00 €
Forme et Santé	1 100,00 €
Naturina Bien Etre	156,00 €

Monsieur Le Maire, certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte. Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Fait en séance les jour, mois et an que ci-dessus

Fabien BOURIEZ,
Maire

Marie Yacinthe BRASSART
Secrétaire de séance



Brassart